

Le Département aux côtés des agriculteurs dans ses projets d'aménagements.

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 1

FAIRE DU PUY-DE-DÔME
UN DÉPARTEMENT
OÙ IL FAIT BON VIVRE

Lundi 3 juin et mardi 4 juin, respectivement à Issoire et Maringues, Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, et David Chauve, Président de la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme, ont présenté les protocoles d'indemnisation des exploitations agricoles mis en place dans le cadre des projets départementaux d'aménagement.

Ces projets mis en œuvre par le Conseil départemental (aménagement de routes, mise en sécurité de voiries, mobilités douces, etc.), sont autant d'actions structurantes de l'aménagement de notre territoire, en faveur des habitants et de la mise en valeur du cadre de vie, du patrimoine, des savoir-faire et des productions locales. En découle donc une approche de concertation avec les élus locaux, les services de l'Etat et les exploitants agricoles avec les activités desquels une cohabitation optimale est recherchée dans le respect des enjeux environnementaux.

Aussi, s'agissant de la sphère agricole, pour laquelle le Département est pleinement engagé dans le cadre d'une politique volontariste de soutien et de valorisation, un protocole d'indemnisation des exploitations agricoles applicable sur l'ensemble du département dans le cadre de projets portés par le Conseil départemental a été mis en place pour éviter autant que possible les impacts de ces derniers sur les activités agricoles, et les compenser lorsqu'ils sont inévitables. Ce dispositif comprend une indemnité principale pour les propriétaires concernés par une emprise, et des indemnités complémentaires pour les exploitants impactés.

Ce dispositif, présenté dans le cadre de réunions publiques à Issoire et Maringues les 3 et 4 juin 2024, s'inscrit dans le cadre du protocole signé par le Conseil départemental et la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme, fruit d'échanges au long cours entre les deux organes en considération du besoin impérieux de la défense des intérêts des agriculteurs qui font vivre notre territoire puydômois.